

LA LETTRE

DE L'ACTIONNAIRE

Sommaire

STRATÉGIE

Maintenir le rythme de notre transformation pour générer une croissance et une rentabilité durables

Société Générale a présenté le 13 mai son plan stratégique et financier pour la période 2014-2016 à l'occasion d'une journée investisseurs organisée à Paris.

p. 03



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

p. 05



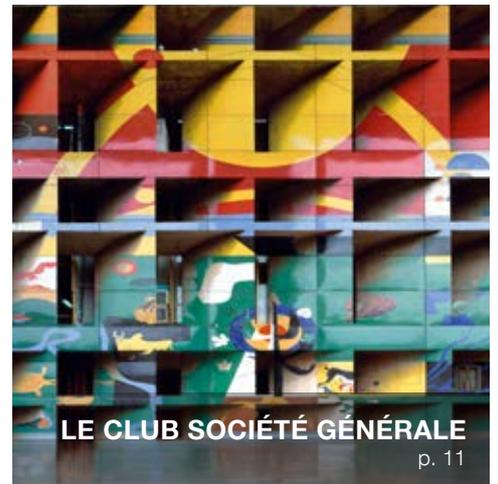

REPÈRES

p. 02



UNE LONGUE HISTOIRE D'ENTREPRENEURS

p. 09



LE CLUB SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

p. 11

DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'ÉQUIPE  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE





Vie de l'action

Cours de clôture de l'action Société Générale au 23/05/2013: 42,37 €



Recommandations des analystes

Exane BNP Paribas	→ Surperformance	[16/05/2014 – 50 €]
Barclays	→ Neutre	[16/05/2014 – 47 €]
Deutsche Bank	→ Achat	[14/05/2014 – 50 €]
JP Morgan	→ Surpondéré	[14/05/2014 – 51 €]
CM-CIC Securities	→ Renforcer	[14/05/2014 – 46 €]
Natixis	→ Achat	[14/05/2014 – 52 €]
Nomura	→ Achat	[14/05/2014 – 50 €]

Consensus Bloomberg au 23/05/2014: 60 % sont à l'achat, 37 % sont neutres, 3 % sont à la vente.

La moyenne des objectifs de cours s'établit à 48,80 €.

Sélection d'opinions de marché et objectifs de cours de l'action Société Générale parmi les analyses les plus récentes.

Agenda

30 juin 2014

Rencontre actionnaires à Montpellier

1^{er} août 2014

Publication des résultats du deuxième trimestre 2014

9 octobre 2014

Rencontre actionnaires à Dijon

6 novembre 2014

Publication des résultats du troisième trimestre 2014

21 novembre 2014

Rencontres actionnaires à Paris, salon Actionaria

21 et 22 novembre 2014

Salon Actionaria, Paris

10 décembre 2014

Rencontre actionnaires à Paris

0 800 850 820

(appel gratuit depuis un poste fixe en France)

www.societegenerale.com

Twitter: @SocieteGenerale

societegenerale@relations-actionnaires.com

Société Générale DEVL/INV

Relations actionnaires individuels

75886 Paris cedex 18



Maintenir le rythme de notre transformation pour générer une croissance et une rentabilité durables

Société Générale a présenté le 13 mai son plan stratégique et financier pour la période 2014-2016 à l'occasion d'une journée investisseurs organisée à Paris, en présence de Frédéric Oudéa, Président-Directeur général de Société Générale, et de l'équipe de direction de la banque.

Dans les trois années à venir, Société Générale maintiendra le rythme de sa transformation avec l'ambition de renforcer sa place parmi les principales banques universelles européennes. Le *business model* de Société Générale est bien adapté aux besoins des clients et à un contexte en transition, marqué par de profondes mutations économiques, réglementaires et technologiques.

Grâce aux efforts de recentrage des activités et de renforcement du bilan conduits depuis 2010, le Groupe est prêt dès maintenant à s'engager sur la voie d'une croissance rentable en tirant parti de ses forces : un portefeuille d'activités équilibré avec une solide expertise en banque de détail et en banque de financement et d'investissement, un potentiel élevé de croissance organique, un modèle relationnel

qui place la satisfaction des clients et l'innovation au cœur de ses priorités et, enfin, des valeurs managériales partagées.

La période 2014-2016 constituera une nouvelle phase de développement pour la banque, au cours de laquelle

ses dirigeants comptent exploiter pleinement le potentiel du Groupe en termes de croissance organique, de synergies et d'efficacité opérationnelle afin de dégager une rentabilité des fonds propres (ROE) supérieure à 10 % en 2016.

Priorités stratégiques à moyen terme et objectifs financiers du Groupe à horizon 2016

TROIS PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR LE GROUPE

- 1 POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DU SERVICE CLIENT, RÊSTER LEADER EN MATIÈRE D'INNOVATION**
- 2 CAPTER LA CROISSANCE EN DÉVELOPPANT L'ACTIVITÉ ET EN ACCROISSANT LES SYNERGIES**
- 3 DÉGAGER UNE RENTABILITÉ DURABLE**

NOS OBJECTIFS POUR 2016

Croissance annuelle moyenne des revenus de 3 % (2013-2016)

Rentabilité des fonds propres (ROE) supérieure à 10 % en 2016

Ratio de solvabilité Common Equity Tier One \geq 10 %

Taux de distribution : 40 % en 2014 ; objectif de 50 % sur 2015-2016. En espèces

BNPA 2016 : 6 EUR

Banque de détail en France : à l'avant-garde de la transformation numérique

Les réseaux de Banque de détail en France de Société Générale forment un dispositif compétitif avec un potentiel de croissance des revenus supérieur aux pairs grâce à la force de ses trois marques bien différenciées et complémentaires (Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama) présentes dans les régions françaises les plus riches et les plus dynamiques, et à une position de leader sur les services de banque numérique.

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2016

+ 1 %

Croissance annuelle moyenne des revenus

63 %

Coefficient d'exploitation

45/50

Coût du risque entre 45 et 50 points de base

14 %

ROE

Banque de détail et Services Financiers Internationaux : retour à une croissance rentable

Avec son pôle de Banque de détail et Services Financiers Internationaux, Société Générale possède des franchises leaders dotées d'expertises reconnues en banque et assurances dans trois grandes zones géographiques, en Europe (Europe de l'ouest, Europe centrale et orientale), en Russie et en Afrique, et deux lignes-métiers offrant des services financiers aux entreprises (location automobile et gestion de flottes avec ALD et SG Equipment Finance).

Ce pôle a connu une transformation profonde ces dernières années avec un recentrage de son portefeuille, un modèle davantage autofinancé et optimisé, et un profil de risque renforcé. À l'avenir, le pôle de Banque de détail et Services Financiers Internationaux sera l'un des principaux moteurs de croissance du Groupe, grâce au potentiel élevé de ses marchés et aux synergies accrues (revenus des ventes croissées) qui représentent déjà 25 % de ses revenus.

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2016

+ 5 %

Croissance annuelle moyenne des revenus

53 %

Coefficient d'exploitation

15 %

ROE

Banque de grande clientèle et solutions investisseurs : un positionnement ciblé et différent

Au service des clients grandes entreprises, des institutions financières et de la clientèle privée, ce pôle comprend les activités de Banque de Financement & d'Investissement, de Banque privée, de Gestion d'actifs et les Métiers titres. Société Générale se positionne parmi les 5 premiers acteurs européens. Après avoir réduit drastiquement le profil de risque et évolué vers un modèle orienté clients, le Groupe est bien placé pour gagner des parts de marché dans le paysage concurrentiel actuel. Il est en mesure de tirer parti de la désintermédiation accrue en Europe et du développement des nouveaux services post-marché, avec notamment l'acquisition récente de Newedge.

Focus Russie

Le Groupe réaffirme son engagement à long terme en Russie malgré les incertitudes actuelles. Tout en maintenant une exposition modérée à la Russie (3 % de ses engagements totaux en 2013), le Groupe va mettre en œuvre une stratégie de croissance saine, ciblée, autofinancée et rentable. SG Russie (comprenant Rosbank, Delta Credit, Rusfinance, Société Générale Insurance et ALD Automotive) dégagera une croissance annuelle moyenne des revenus de 7 %, un ROE de 14 % en 2016, et une contribution d'environ 5 % au résultat net part du Groupe en 2016.

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2016

+ 3 %

Croissance annuelle moyenne des revenus

68 %

Coefficient d'exploitation

45/50

Coût du risque entre 45 et 50 points de base

15 %

ROE



« Une nouvelle phase de développement à horizon 2016 »

Le 20 mai à La Défense, l'Assemblée générale a réuni 766 actionnaires. Le quorum s'est établi à 58,27 %. Plus de 69 % des votes pré-assemblée ont été effectués par Internet.

En cette 150^e année d'existence du Groupe, Frédéric Oudéa a d'abord rendu hommage à celles et ceux qui ont contribué à son histoire avant de détailler la stratégie à horizon 2016. Il a salué l'action de Jean-François Sammarcelli, Directeur général délégué en charge de la banque de détail en France, qui après plus de 40 ans de carrière fera valoir ses droits à la retraite cette année. Séverin Cabannes, Directeur général délégué, a présenté les résultats de l'année 2013 et du 1^{er} trimestre 2014. Anthony Wyand, Vice-Président du Conseil d'administration, a fait le point sur la gouvernance, et a invité Lorenzo Bini Smaghi à se présenter. Ce dernier a été élu administrateur et nommé second Vice-Président du Conseil d'administration.

Toutes les résolutions ont été adoptées. Les actionnaires se sont notamment prononcés en faveur d'un dividende de 1 euro par action au titre de 2013, versé en espèces (0,45 € en 2012). Le coupon a été détaché le 27 mai et payé à compter du 30 mai.

L'essentiel du message de Frédéric Oudéa



L'année 2014 n'est pas une année comme les autres. Créé le 4 mai 1864 par des entrepreneurs pour financer le commerce et l'industrie, le Groupe célèbre cette année ses 150 ans.

Le contexte : la « grande transition »

L'année 2014 est aussi marquée par la mise en place de l'Union bancaire européenne. Il s'agit d'un événement

fondamental qui redessine la carte du secteur bancaire et devrait réduire la fragmentation de l'union monétaire européenne.

Certes, l'environnement reste difficile et exigeant. L'activité ne redémarrera que progressivement en zone euro, en particulier en France. À terme, les banques centrales restreindront leurs politiques accommodantes, ce qui présage potentiellement des hausses des taux d'intérêt. En outre, nous devons toujours nous adapter aux nouvelles réglementations qui accentuent la désintermédiation.

Si ces facteurs ne sont pas immédiatement favorables à l'activité bancaire, des tendances structurelles positives sont en place : il s'agit par exemple des besoins de financements en infrastructures, en ressources naturelles et en énergie qui soutiendront la

croissance mondiale, notamment dans les pays émergents, et le développement toujours plus important du commerce international et des échanges entre les agents économiques. Enfin, l'innovation technologique et l'avènement de la « société numérique » affectent les comportements de nos clients. Ce contexte général, que nous qualifions de « grande transition », exige de la mobilité et de l'agilité.

Les atouts de Société Générale

Le Groupe a démontré sa capacité de transformation en menant à bien des travaux considérables afin de respecter les normes de Bâle 3. Profondément simplifié et plus efficace, notre modèle de banque universelle fournit à l'ensemble de nos clients – particuliers, entreprises, investisseurs institutionnels – des services à valeur ajoutée complémentaires qui enrichissent la relation commerciale et l'inscrivent dans la durée.

Au-delà des ratios financiers, Société Générale peut aussi s'appuyer sur une combinaison de quatre forces uniques dans le paysage bancaire européen : la relation de long terme qu'elle entretient avec ses clients, son expertise historique en matière de banque de financement et d'investissement, le potentiel de croissance de ses franchises supérieur à la majorité de ses pairs européens, et enfin l'esprit d'équipe, le sens de l'innovation, de l'engagement et de la responsabilité qui anime ses collaborateurs.

Les ambitions du Groupe à horizon 2016

Société Générale dispose aujourd'hui de fondations solides sur lesquelles nous allons bâtir et nous projeter avec une ambition de croissance ces trois prochaines années. À horizon 2016, la banque s'est donc fixée trois grands objectifs qui s'appliqueront à tous les métiers.

1 Améliorer sans cesse la satisfaction client

La satisfaction client est au cœur de tous les efforts de l'ensemble des métiers de Société Générale depuis 2010. Du côté des grandes entreprises, nous nous devons de comprendre intimement la stratégie de nos clients et aussi d'être en mesure de les accompagner à l'international, où se concentre l'essentiel de la croissance. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur la qualité de nos banquiers.

Les particuliers sont de leur côté de plus en plus demandeurs d'expertise, notamment en matière d'épargne, d'une juste tarification du service rendu et d'applications numériques. Inexistant en 2007, le téléphone intelligent (*smartphone*) est devenu aujourd'hui le premier mode de relation, en nombre de contacts, de nos clients. Nous entendons maintenir notre avance en la matière grâce à l'innovation.

2 Générer de la croissance

D'ici 2016, Société Générale entend faire progresser ses revenus, avec un objectif de croissance moyen de 3 % par an. Certains métiers progresseront moins vite, comme la banque de détail en France et les activités de marché. D'autres seront plus dynamiques, comme l'assurance ou la banque privée, ainsi que ceux des zones géographiques telles que l'Afrique, l'Asie, la Russie ou l'Allemagne. Mais au total, tous contribueront à la croissance.

Les synergies, qui justifient le modèle de banque universelle, y participeront également. La combinaison de différents métiers et clientèles n'a de sens que si toutes les branches du Groupe apportent ensemble une réponse à haute valeur ajoutée. De cette manière, la relation commerciale permet de générer davantage de revenus.

3 Délivrer une rentabilité durable

Nos coûts seront gérés avec rigueur : les frais de gestion ne devront pas augmenter de plus de 1 % par an en moyenne jusqu'en 2016 (à périmètre et change constants). Grâce aux économies réalisées dans le cadre des plans annoncés en 2012 et 2013, nous continuerons à investir pour garantir la compétitivité de nos métiers. En outre, notre modèle de gestion des risques s'est fondamentalement amélioré, tant en termes opérationnels, de crédit que de marché. Le coût du risque commercial devrait donc baisser. Enfin, l'allocation du capital restera équilibrée.

Notre stratégie nous conduit à viser, à l'horizon 2016, une rentabilité des fonds propres* supérieure à 10 % et un bénéfice par action* de 6 €. Et nous comptons porter le taux de distribution des résultats à 40 % en 2014, puis à 50 % en 2015 et 2016.

* Cf. définitions dans le document de référence 2014 du Groupe.

Nomination

Lorenzo Bini Smaghi



De nationalité italienne, Lorenzo Bini Smaghi a débuté sa carrière en 1983 comme économiste à la Banque d'Italie. En 1994, il entre en tant que directeur des politiques à l'Institut monétaire européen, l'organisme précurseur de la Banque centrale européenne (BCE) dont il sera par la suite membre du directoire de 2005 à 2011. Actuellement, il occupe le poste de président non exécutif de Snam Rete Gas, un groupe gazier italien.

Élu avec 99,06 % des voix, il siège en tant qu'administrateur indépendant et a été nommé second Vice-Président du Conseil d'administration.



Échanges avec les actionnaires

► Le différend entre l'Ukraine et la Russie pourrait-il peser sur l'activité commerciale et le coût du risque de Rosbank ?

Depuis la deuxième moitié de l'année 2013, l'économie russe connaît une décélération qui sera probablement amplifiée par les tensions géopolitiques. L'année 2014 ne sera donc pas d'aussi bonne facture que nous l'espérons initialement. Au sein de notre filiale, le coût du risque est remonté avant même que ne survienne la crise politique ukrainienne.

Si notre scénario central retient un ralentissement plus marqué en Russie, ce qui entraînera une hausse du coût du risque, les comptes de Rosbank devraient cependant rester bénéficiaires. Les derniers développements de la crise confirment notre scénario, et nous ne pensons pas que Rosbank pèsera sensiblement sur le coût du risque de Société Générale. La Russie ne représente de toute façon que 3 % des expositions à risque du Groupe.

NOUS AVONS TOUJOURS
APPLIQUÉ UNE POLITIQUE
EXTRÊMEMENT STRICTE
POUR LES EMPRUNTS
DITS « STRUCTURÉS » AUX
COLLECTIVITÉS LOCALES

► Pourquoi Société Générale n'a-t-elle pas lancé une offre en actions sur les minoritaires de sa filiale Boursorama ?

Avant l'offre, nous contrôlions le capital de Boursorama, notre filiale de banque et de courtage en ligne, à hauteur de 55,6 %, et notre partenaire espagnol, Caixa, à hauteur de 20 %. De concert avec Caixa, qui restera présente au capital de Boursorama après l'opération, nous avons lancé une offre publique d'achat simplifiée.

Société Générale n'avait manifestement pas besoin de lancer une augmentation de capital pour financer une acquisition d'une taille relativement réduite (220 millions d'euros environ). Il était plus souple, pour une opération de ce type, de proposer un paiement en espèces.

► Certaines collectivités locales ont souscrit des emprunts bancaires « toxiques » dont les modalités complexes peuvent aboutir à des taux très élevés. Des procès sont en cours. Société Générale est-elle exposée ?

À la fin de la dernière décennie, le Groupe détenait de 15 à 20 % du marché du financement des collectivités locales. Mais nous avons toujours appliqué une politique extrêmement stricte pour les emprunts dits « structurés » aux collectivités locales. Notre part de marché est donc très réduite et Société Générale ne comptait pas au nombre des acteurs que le ministère des Finances a convoqué à ce propos.

► La Cour de cassation a confirmé en mars dernier la condamnation de Jérôme Kerviel sur le plan pénal mais pas sur le plan civil. Cela peut-il remettre en cause la déductibilité de la perte dont a bénéficié la banque dans cette affaire ?

Il s'agit d'une perte enregistrée dans les comptes de l'entreprise et

celle-ci est, normalement, déduite des comptes. La question que vous posez en réalité est de savoir si le fait qu'il ait pu y avoir une carence du contrôle interne justifierait que cette perte ne soit plus, à l'avenir, déductible de nos comptes. Cette question a été posée par le gouvernement au Conseil d'État en mai 2011, soit postérieurement à l'affaire. Le Conseil d'État a répondu qu'« une carence du contrôle interne ne paraît pas pouvoir fonder un refus de déduction des pertes qui ont été normalement comptabilisées ». La seule exception, serait l'hypothèse où les dirigeants auraient sciemment accepté une telle prise de risques par une absence totale d'encadrement et de contrôle de l'activité du salarié. Or à aucun moment, les dirigeants de Société Générale n'ont été mis en cause dans cette opération par la Commission Bancaire dans sa décision de sanction. Nous considérons donc que la déductibilité de cette perte n'est pas remise en cause.

LE GROUPE
NE CESSE D'INNOVER
ET ENTEND CONTINUER
SUR CETTE VOIE

➤ Les systèmes de paiement en ligne lancés par de grands acteurs de l'Internet sont-ils une menace pour le Groupe ?

Société Générale se doit de répondre aux nouvelles attentes de ses clients et de tirer parti des nouvelles technologies. L'été dernier, nous avons d'ailleurs lancé en France une solution de transfert d'argent par SMS ainsi qu'un portefeuille électronique sécurisé destiné aux achats réalisés via Internet, en partenariat avec BNP Paribas et la Banque Postale. De plus, une solution de paiement sans contact par téléphone mobile est testée à Strasbourg, et des projets sont à l'étude dans d'autres pays d'Europe. En Afrique, nous travaillons sur des virements par SMS, un porte-monnaie électronique et des retraits aux distributeurs de billets sans carte, en utilisant un code reçu par SMS. Le Groupe ne cesse donc d'innover et entend continuer sur cette voie.

➤ Qui, parmi le management du Groupe, a une connaissance exacte des risques des activités de marché ?

Appuyés par la Direction des risques, qui est autonome, le Président-Directeur général et le Directeur financier sont directement impliqués

dans la supervision des activités de la Banque de Financement & d'Investissement, et notamment celles de marché. Tous les ans, le Conseil d'administration détermine l'appétit pour le risque au sein de Société Générale. Tous les quinze jours, un comité des risques rassemblant l'ensemble du comité exécutif se réunit. Et quotidiennement, un reporting des risques de marché pour l'ensemble du Groupe est adressé aux plus hauts dirigeants.

➤ Certaines banques organisent à nouveau des augmentations de capital importantes. Le mouvement pourrait-il se généraliser en Europe ?

Les groupes bancaires français ne devraient pas être concernés, leurs ratios de solvabilité, dits Common Equity Tier 1, atteignant des niveaux satisfaisants, généralement supérieurs à 10 %. Les établissements qui lèvent des capitaux aujourd'hui le font principalement pour des raisons liées à leur situation intrinsèque, notamment des ratios de solvabilité insuffisants. Tel est par exemple le cas en Italie pour de petites banques, alors que la BCE examine actuellement leurs bilans.





BANQUIERS ET ENTREPRENEURS DEPUIS 150 ANS

Le 4 mai 1864, Napoléon III signe le décret de création de « Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France ». **Les fondateurs de la banque sont de grands entrepreneurs, portés par les idéaux de progrès du XIX^e.**

Parmi eux, Joseph-Eugène Schneider, fondateur de la dynastie des maîtres des forges du Creusot, est le premier président de Société Générale. Dans une France qui se dote d'un système financier moderne pour accompagner son essor économique, Société Générale a vocation à réaliser « toutes les opérations qui sont du domaine ordinaire des institutions de crédit, mais encore à faciliter par son concours l'exécution des grands travaux d'utilité publique ou privée, à négocier tous emprunts et à participer, en un mot, à toutes les opérations financières qui auraient pour objet d'accroître les forces productives du pays et d'étendre les relations du commerce international. » **Son modèle est, d'emblée, celui d'une banque universelle à vocation internationale**, à la fois banque de dépôts, de crédit, d'affaires, courtier de valeurs boursières et conseil en gestion de patrimoine.

FINANCER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Partie prenante du boom économique né de la révolution industrielle et du libre-échange entre les nations, **Société Générale contribue au fil des années au financement des infrastructures qui symbolisent le monde nouveau**: les chemins de fer, le métro de Paris et la tour Eiffel en France, mais aussi le Transsibérien, le canal de Panama et celui de Suez à l'international. Elle accompagne la création et le développement des nouveaux fleurons de l'économie française (la Compagnie générale d'électricité; la Société industrielle des téléphones, future Alcatel; les raffineries Say; la Compagnie générale des eaux...), souvent en investissant dans leur capital.

Très tôt, comme ses grands clients, elle se tourne vers l'international: dès les années 1870, elle est l'une des premières banques françaises à s'implanter à Londres et en Russie – où elle deviendra une grande Banque de détail au début du XX^e siècle.





1987 : PRIVATISATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Le 27 juin 1987, 100 % du capital est mis en Bourse, permettant au public de souscrire et de devenir actionnaire. Une étape majeure dans la privatisation du Groupe. En juin 1987, 20 millions d'actions Société Générale sont ainsi mises sur le marché dans le cadre d'une offre publique de vente, d'une part, et d'une augmentation de capital, d'autre part.

Cette opération, engagée dès février 1987 par le gouvernement, est une étape décisive dans le processus de privatisation du secteur bancaire en partie nationalisé en 1945 pour permettre une relance de l'économie nationale dans le contexte de la Reconstruction.

Cette décision intervient dans une conjoncture plutôt morose, marquée par un fort recul de la Bourse. Néanmoins, l'opération remporte un franc succès. Le nombre d'actions demandées a été plus de cinq fois supérieur à celui de l'offre publique de vente. Trois facteurs majeurs expliquent cette forte demande : le prix de l'action fixé à 407 francs, les excellentes relations entretenues par Société Générale avec sa clientèle, et la bonne santé financière de l'établissement.

Le 29 juillet 1987, la privatisation de Société Générale est achevée. La première Assemblée générale des actionnaires aura lieu le 29 octobre suivant. À la fin de cette même année, le personnel détient 6 % du capital, et un groupe de 19 actionnaires stables (dont 8 assureurs privés ou nationalisés) à 30 %.



Le Club en pratique

Créé en 1992, le Club Société Générale a pour objectif de renforcer l'actionnariat individuel en développant les relations avec les actionnaires détenant un nombre significatif d'actions, et qui souhaitent s'impliquer dans la vie du Groupe. Il offre de multiples avantages à ses membres :

CHAQUE ANNÉE,
PLUS DE
100
ÉVÉNEMENTS

proposés dans la Newsletter du Club
(envoi par e-mail chaque trimestre)



ET PLUS DE
2 500
MEMBRES
PARTICIPANT

Plus de services

- Accès réservé au numéro vert 0800 850 820 (touche 3, puis 3),
- Accès à l'ensemble des services proposés dans MON espace actionnaire

Plus de publications

- Abonnement à la Lettre de l'Actionnaire (5 éditions par an)
- Abonnement à la Newsletter du Club (4 éditions par an)

Plus de rencontres

- Invitation à des manifestations artistiques, culturelles ou sportives en lien avec la politique de mécénat culturel et de sponsoring sportif du Groupe
- Invitation à des conférences Bourse
- Invitation à des Rencontres avec des membres de la Direction Générale, ainsi que des spécialistes de l'économie et des marchés, lors des manifestations d'actionnaires organisées à Paris et en régions

Une diversité d'événements...

Concerts de musique classique, spectacles (théâtre, danse), conférences artistiques, conférences littéraires, conférences Bourse, sport (rugby, golf), visites de la Collection d'art contemporain Société Générale, visites d'expositions, visites de l'Agence centrale Société Générale

...qui reflète la richesse des engagements du Groupe

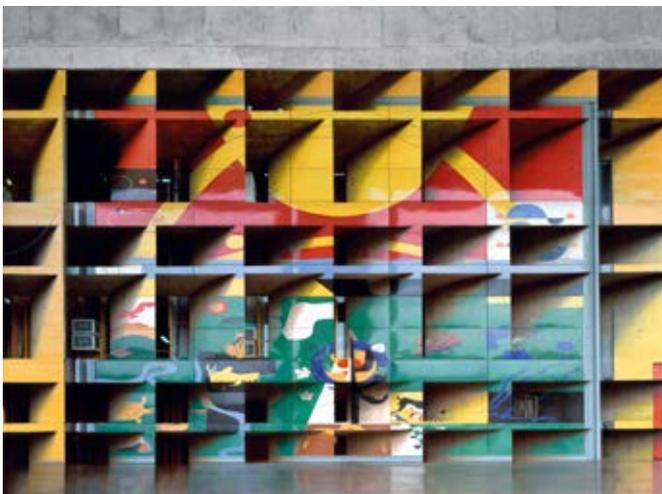
- Le mécénat culturel (musique classique, art contemporain)
- Le sponsoring sportif (rugby, golf, handisport)
- La Fondation Société Générale pour la solidarité

Comment devenir membre du Club ?

Pour obtenir la validation de votre demande d'adhésion, vous devez détenir 100 actions au porteur ou 50 actions au nominatif et solliciter votre adhésion lors de la création de votre compte sur MON espace actionnaire.

L'adhésion est gratuite et sans aucun engagement. Pour tout renseignement ou assistance, contacter le 0 800 850 820 ou adresser un e-mail à : societegenerale@relations-actionnaires.com

Stéphane
COUTURIER,
Chandigarh -
Assemblée # 1,
2007, C-print
sur diasec,
100 x 130 cm



MON espace actionnaire facilite au quotidien vos échanges avec le Club

MON espace actionnaire est un espace personnalisé et sécurisé dédié aux actionnaires du Groupe, également accessible aux demandeurs d'informations. Seuls les membres du Club accèdent à l'ensemble des services de l'espace. Une nouvelle version de l'espace, plus interactive et plus conviviale a été lancée en février dernier.

www.societegenerale.com/mon-espace-actionnaire

Les Offres du Club



150 ANS D'HISTOIRE UN COFFRET ÉVÈNEMENT

➤ DÉBUT DES RÉSERVATIONS : mercredi 9 juillet à 9 heures, exclusivement via MON espace actionnaire pour recevoir ce coffret au mois de septembre, et selon disponibilité.

De l'ouverture de notre première succursale à Londres aux braquages par la bande à Bonnot, de la création de l'Inspection à celle du premier distributeur de billets... Autant d'histoires et anecdotes à découvrir, à travers 9 fascicules thématiques écrits par de jeunes historiens.



Conférence L'HISTOIRE DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

TOURS SOCIÉTÉ GÉNÉRALE,
LA DÉFENSE

**8 septembre 2014
à 15 h 30**

➤ DÉBUT DES RÉSERVATIONS :
mercredi 9 juillet à 9 heures,
exclusivement via MON espace
actionnaire.

À travers l'histoire, se dessine le parcours d'une banque qui a su rester fidèle à elle-même, tout en se réinventant sans cesse pour accompagner les mutations de son temps. Une conférence animée par Farid Ameur, Historien.



œnologie VIGNOBLES SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CLOS LA MADELEINE,
SAINT-ÉMILION

16 septembre 2014 à 11 h 30

➤ DÉBUT DES RÉSERVATIONS :
lundi 30 juin à 9 heures, exclusivement
via MON espace actionnaire.

Pénétrez au cœur des Grands Crus Classés en venant visiter le Clos la Madeleine à Saint-Emilion. Une dégustation vous sera proposée.

Visite LE PALAIS BRONGNIART

28 PLACE DE LA BOURSE,
75002 PARIS

18 septembre 2014 à 14 h

➤ DÉBUT DES RÉSERVATIONS :
mercredi 9 juillet à 9 heures,
exclusivement via MON espace
actionnaire.

Nous vous proposons de revivre, à travers cette visite, quelques unes des riches heures de la Bourse de Paris. De la cotation à la criée (1826 à 1987) par les Agents de change autour de la Corbeille, jusqu'à la cotation à la « nano seconde » par les robots trader des années 2000.



VISITE DE LA COLLECTION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE TOURS SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, LA DÉFENSE

4 septembre 2014 à 15h et 16h15

➤ DÉBUT DES RÉSERVATIONS : mercredi 9 juillet à 9 heures, exclusivement via MON espace actionnaire.

« Invitations au voyage » (du 8 avril au 19 décembre 2014). Carte blanche à Guy Boyer, commissaire de l'exposition. Cet accrochage exceptionnel a été réalisé à l'occasion de la célébration des 150 ans du groupe Société Générale. Nous vous proposons un parcours d'une heure à travers une quinzaine d'œuvres majeures.

Les inscriptions aux événements 100 % e-réservation s'effectuent exclusivement via MON espace actionnaire sur le site www.societegenerale.com/actionnaire. Les invitations à des événements présentés ici s'entendent pour 2 places maximum par membre du Club et par manifestation, dans la limite des places disponibles. **Le nombre de places pour chaque manifestation étant limité, nous vous remercions de nous prévenir en cas d'annulation de votre part, afin d'en faire bénéficier d'autres membres du Club.**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. S.A. au capital de 1 000 024 292,50 euros – SIÈGE SOCIAL à Paris, 29 bd Haussmann – 552 120 222 00013 R.C.S. Paris. Direction de la Communication – ADRESSE POSTALE : Tours Société Générale, 75886 Paris Cedex 18 – DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Caroline Guillaumin. RÉALISATION : Studio Société Générale – DÉPÔT LÉGAL : juin 2013 – ISSN : 1258-8679 – Impression : Gallote-Prenant - 94400 VITRY SUR SEINE. Loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vos droits d'accès, de rectification et d'opposition à nos fichiers peuvent être exercés auprès du service Relations actionnaires individuels. © Photos : A. Chauvaud, J. Magre, P. Bauduin, Société Générale.